

À FÊTE DE LA MUSIQUE

VENDREDI 21 JUIN 2019

21H : TIBZ

ADRYANO (1ÈRE PARTIE)

Dès 19h30 - Place du 9 avril 1944
CONCERT GRATUIT

Page 8

Pêle-mêle



© Daniel Bosio



© Daniel Bosio

Cats on Trees en concert, vendredi 29 mars.



© Daniel Bosio

Les humoristes **Laura Laune** (à droite) et **Thaïs Vauquières** (à gauche) lors de leurs spectacles au Palais des Sports, mardi 26 février.



À la découverte du « **Côlon géant** » lors de la journée « **Mars Bleu** » organisée par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Claude et consacrée au dépistage du cancer colorectal, mercredi 13 mars.



Sortie raquettes à Lajoux pour les **enfants de l'École Municipale des Sports** pendant les vacances d'hiver.

Jacques ROULLE, porte-drapeau de la **FNACA** (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), a été décoré pour les services éminents rendus à la Fédération, le mardi 19 mars à l'Hôtel de Ville.



Commémoration du 19 mars 1962.



Sommaire

3 Sommaire, Éditorial

4&5 Budget 2019

6 Actualités diverses

7 INFO TRAVAUX,
Libre expression

8 Fêtes, Agenda



Saint-Claude Mag

N°73 - Mai-Juin 2019

Hôtel de Ville - BP 123
39206 Saint-Claude Cedex
Tél. 03 84 41 42 43

www.saint-claude.fr

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr / FreshClic.fr

Crédit couverture : Ville de Saint-Claude
Photos : Ville de Saint-Claude - DR

Impression : Estimprim

Tirage 6 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert

Merci aux Sanclaudiens

Chers Sanclaudiens,

La confection du budget de la Ville est de plus en plus compliquée si l'on veut maintenir les règles d'équilibre indispensables et surtout ne pas augmenter les impôts locaux déjà très élevés en ce qui concerne la taxe foncière.

Face à la diminution des recettes imposée par l'État et aggravée par la baisse de la population, il n'y a qu'une seule solution pour équilibrer un budget : réduire les dépenses de façon drastique.

C'est ce que nous faisons depuis cinq ans.

Depuis 2014, le budget de fonctionnement a diminué de 11 % et même de 25 % si on met de côté la masse salariale qui, elle, reste stable.

Le budget d'investissement a, quant à lui, subi une amputation de 33 %.

La dette, pour sa part, connaît un pic dû à un emprunt de trois millions d'euros dont vous trouverez l'explication dans les deux pages consacrées au budget 2019 (cf. p. 4 & 5).

Tout cela passe par des réductions de tous les postes de dépenses conduisant à des diminutions de moyens dans les services. Là, on a atteint la limite. Au-delà, c'est le fonctionnement des services qui s'en trouvera grippé.

Merci aux fonctionnaires territoriaux obligés de faire autant avec moins.

Cela passe par des baisses de subventions aux associations en 2016 et 2018. En 2019, leur situation a été étudiée au cas par cas en tenant compte notamment de leurs réserves disponibles pour ne pas les mettre en difficulté.

Éditorial du Maire



Merci à elles d'avoir fait le dos rond pour traverser cette période et recherché d'autres financements pour subvenir à leur fonctionnement.

Cela passe par une réduction des services à la population en supprimant des lignes de bus ou en restreignant l'offre de certains services.

Cela passe aussi et surtout, en reportant ou annulant des travaux pourtant nécessaires pour ne pas alourdir la dette.

Tout cela engendre frustration et mécontentement.

Malgré tout, nous aurons réussi fin juin à transformer totalement le centre-ville pour redonner à Saint-Claude un avenir.

Merci, là aussi, à nos commerçants pour la patience et la sagesse dont ils font preuve en cette période de travaux, comme il n'y en a pas eu à Saint-Claude depuis soixante ans.

Merci à nos entreprises et à tous les acteurs économiques qui concourent au développement de notre cité.

Chaque Sanclaudien aura, à sa façon et par sa compréhension, contribué à faciliter la gestion de la ville. Les difficultés nous renforcent et nous permettront de regarder l'avenir avec plus de confiance encore.

Jean-Louis MILLET



Budget 2019

- Une fiscalité inchangée
- Une maîtrise des dépenses rendue nécessaire par la baisse des recettes

Budget de fonctionnement :

| 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | Moyenne |
|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| 17 795 000 | 18 055 000 | 16 002 000 | 16 228 000 | 15 922 000 | 15 768 000 | 16 628 333 |
| | + 1,46 % | -11,37 % | + 1,41 % | -1,89 % | -0,97 % | |

Plus de 11 % de baisse entre 2014 et 2019 (- 25 % si on décompte la masse salariale).

dont Masse Salariale (60 % du budget de fonctionnement) :

| 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | Moyenne |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|--------------------------|-----------|
| 9 518 000 | 9 558 000 | 9 314 000 | 9 564 000 | 9 394 000 | 9 413 000 ⁽¹⁾ | 9 460 000 |

⁽¹⁾ Avec la revalorisation des grilles indiciaires et du "régime indemnitaire".

Budget d'investissement :

| 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | Moyenne |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 9 265 000 | 9 607 000 | 9 036 000 | 8 355 000 | 6 772 000 | 6 203 000 | 8 206 000 |

En baisse de 33 % depuis 2014 pour maîtriser la dépense.

Emprunts :

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | Moyenne |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Avec les 3 M€ de remboursement aux budgets annexes | 1 400 000 | 2 500 000 | 1 500 000 | 2 000 000 | 4 100 000 | 1 478 000 | 2 163 000 |
| Sans les 3 M€ de remboursement aux budgets annexes | 1 400 000 | 2 500 000 | 700 000 | 1 200 000 | 2 700 000 | 1 478 000 | 1 663 000 |

On observe en 2017 et surtout 2018, un pic d'emprunt qui aura des répercussions sur la dette.

Encours de la Dette au 1^{er} janvier :

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|
| Avec les 3 M€ de remboursement aux budgets annexes | 11 837 000 | 11 794 000 | 12 754 000 | 12 696 000 | 13 098 000 | 15 527 000 | 15 333 000* |
| Sans les 3 M€ de remboursement aux budgets annexes | 13 237 000 | 13 044 000 | 13 854 000 | 12 846 000 | 12 388 000 | 13 397 000 | 13 253 000 |

Un pic de dette en 2019 consécutif à l'emprunt imposé de 3 M€.

On constatera que, sans cet emprunt imposé, l'endettement de la Ville reste stable. À partir de 2020 la dette se stabilisera.

*En 2020, les 15 333 000 tiennent compte des 1 478 000 € d'emprunt nouveau en 2019 et des 1 672 000 € de remboursement en capital.

La Ville, en plus du Budget Principal, gère trois budgets annexes dotés de l'autonomie financière et concernant la Régie d'électricité, l'eau et l'assainissement.

De tous temps, lorsque ces budgets avaient des soldes positifs, ils aidaient à financer des investissements du Budget Principal (ex : travaux de voirie ou dans les écoles...) ce qui évitait d'emprunter. Cela facilitait la gestion de la trésorerie de la Commune.

La Chambre régionale des comptes dans son dernier rapport a interdit une telle pratique, rappelant que chaque budget devait avoir son propre compte totalement indépendant du Budget Principal, alors que, jusqu'ici un seul compte englobait les quatre budgets.

Elle a donc imposé à la Ville de Saint-Claude de rembourser aux trois budgets annexes les sommes prélevées sur ces derniers pour alimenter le Budget Principal, ce qui a obligé celle-ci à procéder à une opération comptable totalement

artificielle mais avec des emprunts bien réels de :

- 812 214 € en 2017 au profit du budget de la Régie d'électricité
- 807 148 € en 2018 au profit du budget de l'eau
- 1 356 548 € en 2019 au profit du budget de l'assainissement

Soit au total 2 976 000 € que nous avons dû emprunter au profit des budgets annexes, lesquels étaient pourtant équilibrés.

Cette opération absurde mais réglementaire plombe les comptes de la Ville en alourdissant l'annuité de la dette.

Tout cela, ajouté aux baisses de dotation de l'État, à la taxation sur les bénéfices de la Centrale hydro-électrique, à la diminution des recettes de la fiscalité due à la baisse du nombre d'habitants et vous comprendrez que l'élaboration du budget devient très compliquée.

Les principaux investissements 2019 :

- Requalification du centre-ville : 1 800 000 € dont 800 000 € sur budget Ville et 1 M€ de subventions
- Travaux voirie : 200 000 €
- Rives de Bienne au Faubourg : 190 000 €
- Mise aux normes Grenette : 300 000 €

- Montée Saint-Romain et dallage + Monument aux Morts Truchet : 130 000 €
- Maison associative Serger : 48 000 € de frais d'études, le projet repartant à zéro suite à un chiffrage excessif de sa réalisation
- Cuisine centrale : 20 000 € d'études en attente de l'engagement de l'hôpital

Information sur la facturation du prix de l'eau

Le contrat de gestion de l'eau et de l'assainissement arrivant à échéance, un appel d'offres a été lancé aboutissant à la reconduction avec SUEZ... seul candidat à avoir répondu.

- Il en résulte une légère augmentation de la part du délégataire de service sur le prix de l'eau de 1,71 % mais surtout une augmentation du montant de l'abonnement eau + assainissement qui passe de 25,70 € TTC à 45,00 € TTC par semestre (périodicité de la facturation), **soit 3,21 € de plus par mois.**

À noter que ces augmentations ne sont pas de l'initiative de la Ville et ne rentrent pas dans ses caisses mais résultent du nouveau contrat et sont encaissées par SUEZ, dont les charges fixes d'exploitation courantes sont les mêmes, alors que ses recettes sont en baisse de 20 % du fait de la diminution du volume d'eau vendu qui est passé de 590 000 m³ par an en 2012 à seulement 470 000 m³ en 2018.

L'impact relatif de l'augmentation de l'abonnement sur le m³ sera évidemment plus fort pour les « *petits* » consommateurs puisque la répartition de cette somme fixe se traduira par une hausse du m³ de 2,56 € si l'on consomme 15 m³ par an, 0,77 € pour 50 m³ et 0,32 € pour 120 m³.

- Par ailleurs, **les abonnés se verront exceptionnellement prélevés de 12 mois d'abonnement en juin prochain au lieu des 6 mois habituels ce qui explique en partie la facture plus forte qu'ils vont recevoir.** En effet, jusqu'ici l'abonnement était facturé en fin de période de 6 mois. Il le sera désormais en début de période comme c'est la règle partout.

En juin, l'abonnement portera donc sur les 6 mois écoulés de novembre 2018 à avril 2019 ainsi que sur les mois d'avril 2019 à octobre 2019 payés cette fois-ci d'avance. En novembre 2019, la prochaine facturation reprendra son rythme normal avec prise en compte des 6 mois d'abonnement payés d'avance de novembre 2019 à avril 2020.

Il ne s'agit pas ici d'une augmentation de tarif mais d'un prélèvement unique et exceptionnel d'un an au lieu de 6 mois d'abonnement.



Renouvellement de l'engagement entre la Ville et SUEZ pour une durée de dix ans, en présence de M. Marc BONNIEUX, Directeur Eau Région Est de Suez, le jeudi 14 février.

Un « Casque d'Or » pour la Ville

Chaque mois, la revue Moto Magazine dénonce dans sa rubrique « Casque d'âne », des infrastructures dangereuses pour les motards.

En février dernier, Moto Magazine innove et décerne à la Ville de Saint-Claude un « Casque d'Or » pour avoir « éradiqué tous les points noirs de sa commune afin d'assurer un accueil optimal aux motards ».

Il y a deux ans, le Maire de Saint-Claude avait participé à l'opération « Motard d'un jour » organisée par la FFMC 39 (Fédération Française des Motards en Colère du Jura). L'objectif de cette journée était d'emmener des élus à moto pour leur faire découvrir les joies et les pièges de ce mode de déplacement. « Cela a été une découverte pour moi, car je ne suis pas motard. J'ai en effet pris conscience ce jour-là de ce que pouvait être un piège pour un deux-roues motorisé » explique Jean-Louis MILLET.

La Municipalité fait ensuite appel aux deux motos clubs locaux, Exo 7 et Les Bourdons, afin d'identifier les endroits pouvant représenter un danger. Les motards ont alors « bombé » les zones de danger potentiel : bouches d'égout qui s'affaissaient ou qui débordaient, mauvaise signalisation ou absence de signalisation, carrefour dangereux à réaménager... En tout, ce sont des dizaines de points dangereux qui ont été signalés et supprimés.

L'attribution du « Casque d'Or » est un honneur pour la Ville qui récompense deux années d'efforts pour éliminer tous les pièges néfastes aux motards et aux deux roues en général sur la voirie communale. Il est bien entendu que ce travail se poursuivra chaque année pour maintenir le meilleur niveau à nos routes.

Les motards apprécient le Haut-Jura et la beauté de ses paysages. La Municipalité souhaitait les fidéliser à notre belle région en leur offrant le maximum de sécurité dans une ville qui a plaisir à les accueillir. D'autant plus qu'il s'agit là d'un facteur crucial du développement économique et touristique.



L'événement « 1001 virages » réunit plusieurs centaines de motards à Saint-Claude.



Cabinet médical éphémère

Le cabinet médical éphémère (car provisoire pour deux ans) créé par la Municipalité de Saint-Claude, en partenariat avec le Conseil de l'Ordre des Médecins, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS), pour faire face à la

pénurie dramatique de médecins se met en place progressivement au n° 17, rue Voltaire.

Il démarre avec un cardiologue mais est appelé à s'étoffer et passera avant l'été à quatre médecins dont deux généralistes.

Les médecins reçoivent sur rendez-vous uniquement et chacun sur un temps limité dans la semaine.

Pour connaître leurs jours, horaires de visites et numéros de téléphone, veuillez consulter l'affichage à l'entrée du cabinet. Dans le prochain bulletin municipal, nous vous communiquerons les informations précises concernant ces praticiens et leurs plages journalières et horaires, ainsi que les numéros de téléphone à appeler pour prendre rendez-vous.



Inscriptions scolaires 2019-2020

École maternelle et école élémentaire, classe de Cours Préparatoire (CP)

Du 6 mai au 5 juillet 2019 auprès du Service Enfance Jeunesse pour une admission à compter de la rentrée de septembre 2019. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermé le jeudi après-midi).

Retrouvez la liste des pièces à apporter et toutes les informations concernant les inscriptions et les accueils périscolaires sur www.saint-claude.fr.

BON À SAVOIR :

- Inscription à l'école maternelle : les enfants nés en 2017 devront avoir deux ans révolus au jour de la rentrée.
- Dérogations quant à l'école d'affectation : réponses adressées à compter du 30 juillet 2019.
-  **ATTENTION** : L'école des Avignonnets étant désormais une école primaire, le passage de la maternelle à la classe de Cours Préparatoire (CP) se fera automatiquement. Il ne sera donc pas nécessaire de se présenter au Service Enfance Jeunesse.

Renseignements :

Service Enfance Jeunesse
Tél. 03 84 41 42 54



Seront totalement fermées à la circulation (accès piétonnier uniquement) :

> JUSQU'AU 12 MAI 2019 : la rue du Marché et le haut de la rue de la Poyat

> JUSQU'AU 30 JUIN 2019 : la rue du Pré

Lettre INFO TRAVAUX

Pendant les travaux de revitalisation du cœur de ville, tenez-vous informés :

Suivez toute l'actualité (dates, horaires, lieux des travaux en cours, modifications et perturbations à prévoir...) grâce à la Lettre INFO TRAVAUX régulièrement diffusée, affichée et mise en ligne sur www.saint-claude.fr.

Rendez-vous également à la Maison du Projet lors des permanences

(dates et horaires consultables sur www.saint-claude.fr)

Informations et échanges sur les projets d'aménagements urbains à venir sur Saint-Claude !

9, rue de la Poyat



Une première idée des futurs trottoirs de la rue du Marché.

© L'Hebdo du Haut-Jura

Libre expression des élus

Majorité

Gilets jaunes et grand débat

Depuis quatre mois, un mouvement inédit a resurgi chaque samedi. La première semaine, le 17 novembre, il y avait à Paris 3 000 policiers pour 300 casseurs. Aucune intervention pour interpellés ces derniers. La semaine suivante, il y avait dix fois plus de casseurs incontrôlables, pour en arriver au 16 mars et ses scènes inqualifiables et inacceptables. La complaisance face aux casseurs, si elle avait pour but de discréditer le mouvement, n'y sera pas parvenue, car chacun a su faire le tri entre les manifestants traduisant dans le calme une souffrance sociale et économique réelle et les casseurs professionnels se livrant à une violence gratuite inouïe, devant des policiers démunis.

Ce mouvement des Gilets jaunes est sociologiquement hors normes, sans vrai meneur reconnu, sans structuration, sans organisation et sans récupération possible même par ses leaders autoproclamés. Mai 68 (commencé avec le mouvement du 22 mars) avait duré deux mois. Nous en sommes à quatre.

De quoi s'interroger sur la profondeur du malaise ressenti par le peuple même si tout le peuple n'est pas dans la rue et si l'exaspération face aux exactions est, à juste titre, grandissante.

Alors, pour répondre à ce malaise, on a inventé le Grand débat national pour permettre à chacun de s'exprimer, voire de se défouler en disant ou écrivant ce qu'il a sur

le cœur. Que deviendront les millions de témoignages une fois moulinés ? Qu'importe. Il fallait ouvrir la soupape. Cela s'appelle de la psychothérapie. Cela fait du bien de pouvoir dire ce que l'on pense. Mais gare, si aucun écho ne résonne en retour !

Nous exprimer, alerter, nous le faisons depuis deux ans pour dénoncer la fermeture scandaleuse de nos services hospitaliers et les conséquences qui vont s'ensuivre. Avons-nous été écoutés ? Non. Et le sujet est cependant d'une extrême gravité.

Vous comprendrez pourquoi il ne nous a pas paru utile d'organiser ce grand débat pour parler à des murs qui voulaient nous faire croire qu'ils avaient des oreilles.

Groupe majoritaire

Opposition

Le groupe d'union de la gauche n'a pas souhaité s'exprimer dans cette édition.

Fête de la Musique

TIBZ EN CONCERT
ADRYANO (1ère partie)
Vendredi 21 juin à 21h
Place du 9 avril 1944

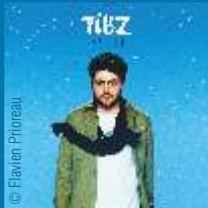
Vendredi 21 juin, dès 19h30 à Saint-Claude, retrouvons-nous pour une soirée musicale et conviviale !

Les cafetiers du centre-ville devraient quant à eux être investis par divers musiciens (solo, duo ou groupes, amateurs, semi-pro, professionnels...) pour vous proposer un programme éclectique.

À partir de 21h, deux artistes, Adryano et Tibz, se produiront sur la scène installée sur la Place du 9 avril 1944 et viendront clôturer cet événement festif.

Une belle occasion de vivre tous ensemble ce moment populaire, accessible et gratuit.

TIBZ - folk/chanson française



© Flavien Prouzet

Auteur, compositeur et interprète, Tibz se révèle à seulement 23 ans être un artiste de scène au talent indéniable.

Aussi bien influencé par Bob Dylan, Neil Young que par Renaud, Brassens et Cabrel, il a écumé les cafés concerts de sa Dordogne natale, avec comme compagnon de route sa guitare, son harmonica, sa grosse caisse et cette voix si particulière.

Entouré de ses amis multi-instrumentistes, son concert présentera les titres de son album et quelques chansons qui ont influencé son parcours !

ADRYANO (1^{ère} partie) - pop latino



Adryano est un jeune artiste autodidacte originaire d'Espagne et passionnée de musique. Entre latino et urbain, entre pop et dancefloor, à la croisée des styles mais toujours avec la classe d'un lover, il vous donne rendez-vous pour une soirée muy caliente !

⚠ Perturbations de la circulation et du stationnement à prévoir en centre-ville ce vendredi 21 juin.

Programme complet prochainement disponible sur www.saint-claude.fr

Sous réserve de modifications éventuelles.

Renseignements :

Service Événementiel

Tél. 03 84 41 42 62

Fête des quartiers aux Avignonnetts

Samedi 29 juin de 14h à 23h

■ De 14h à 19h : stands

■ De 13h30 à 23h : animations musicales et restauration/buvette

Chaque année, la Municipalité souhaite redynamiser un secteur de la ville par le biais de la Fête des quartiers. Cette année, c'est le quartier des Avignonnetts qui accueillera les festivités, d'autant

plus que le centre social des Avignonnetts (Espace Mosaïque) fêtera ses 20 ans.

Ouverte à tous, cette fête a pour objectif de faire découvrir un quartier mais aussi de favoriser les échanges et les rencontres entre tous les Sanclaudiens lors d'une journée festive et conviviale.

Des animations sportives, culturelles et ludiques seront proposées par de nombreuses associations sanclaudiennes, des partenaires locaux, des bénévoles, des habitants et l'équipe de l'Espace Mosaïque.

Pour enrichir ce panel d'activités, concerts et autres animations musicales sont également programmés.

Toutes les animations sont gratuites (sauf restauration/buvette).

Consultez le programme ci-dessous sur : www.saint-claude.fr

Renseignements :

Espace Mosaïque

Tél. 03 84 45 22 97

Agenda

FÊTES / FESTIVALS

Du 30 mai au 2 juin

Accueil de nos amis allemands pour la **célébration des 40 ans de partenariat entre Rottenburg am Neckar et Saint-Claude**

Au programme : visites culturelles, animées et soirée festive

Renseignements : Comité des échanges
Tél. 03 84 41 42 62

Du 31 mai au 22 juin

Festival de Musique Baroque du Jura
34^{ème} édition

www.festival-musique-baroque-jura.com

Du 8 au 12 juin

Fête patronale
En centre-ville

Vendredi 21 juin

Fête de la Musique (cf. ci-dessus)

À partir de 19h30, en centre-ville

TIBZ en concert / 1^{ère} partie : ADRYANO

À 21h, Place du 9 avril 1944 - www.saint-claude.fr

Du 28 au 30 juin

Fête du Neckar

À Rottenburg am Neckar

Renseignements : Comité des échanges

Tél. 03 84 41 42 62

Samedi 29 juin

Fête des quartiers aux Avignonnetts (cf. ci-dessus)

20 ans du centre social des Avignonnetts (Espace Mosaïque)

Animations sportives, culturelles et ludiques

Concerts et autres animations musicales

Restauration et buvette

De 14h à 23h

Gratuit, ouvert à tous

Renseignements : Espace Mosaïque

Tél. 03 84 45 22 97

EXPOSITIONS

Du 4 mai au 1^{er} juin

Exposition de Samy Berkani

Photographie

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme

Entrée libre et gratuite

Du 8 au 29 juin

Exposition de Jacqueline Sastre

& Wanda Masset

Peinture

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de

Tourisme

Entrée libre et gratuite

SPECTACLES / CONCERTS

Samedi 4 mai

CONCERT pop jazz electric / indie-blue

YOGURT + King Biscuit

À 21h, au Café de la Maison du peuple

Tarifs : 10/8/5 €

Programmation : La fraternelle

Samedi 18 mai

PERFORMANCE CHORÉGRAPHIQUE hors les murs

OSCYL VARIATION

Viadanse CCN Bourgogne-Franche-Comté à Belfort

À 15h, sur la Place des Carmes

Entrée gratuite

Programmation : La fraternelle

Samedi 25 mai

CONCERT jazz

Duo Fabrice Bez/Pierre Boespflug +

Naïssam Jalal "Quest of the invisible"

À 21h, au Café de la Maison du peuple

Tarifs : 10/8/5 €

Programmation : La fraternelle

Vendredi 7 juin

THÉÂTRE hors les murs

Jean Jean

Cie Trou de Ver ASBL

À 20h30, à la Salle des Fêtes de Saint-Claude

Tout public dès 12 ans / durée 1h

Tarifs : 10/8/5 €

Programmation : La fraternelle

Samedi 29 juin

CONCERT New Orleans / vaudou-jazz

Gangbé NOD par le Gangbé Brass Band du

Bénin

À 21h, au Café de la Maison du peuple

Tarifs : 10/8/5 €

Programmation : La fraternelle

Vendredi 17 mai

Jeanfi Janssens - « Jeanfi décolle »

Humour

À 21h, au Palais des Sports

Billetterie :

Service Événementiel

ou www.saint-claude.fr

Tarifs : de 30 à 17 € (selon catégories)

CONFÉRENCES

Lundi 13 mai

Comment économiser l'énergie ?

Par David Bouquain

À 18h30, à l'Espace Bavoux-Lançon

Organisée par l'Université Ouverte

Mardi 4 juin

Jardins de Saint-Claude (1920-1950) : entre utopie urbaine et parcelles nourricières

Par le Groupe Jardins des Amis du Vieux Saint-Claude

À 18h15, à l'Espace Bavoux-Lançon

Organisée par les Amis du Vieux Saint-Claude

En collaboration avec les Archives municipales de Saint-Claude

Lundi 3 juin

XIX^e siècle à travers le regard l'artiste

Par Sylvie Vesrotte

À 18h30, à l'Espace Bavoux-Lançon

Organisée par l'Université Ouverte

ANIMATION SPORTIVE

Du 2 au 5 juillet

Semaine du Sport

Découverte d'activités sportives (défis, démonstrations)

De 9h à 21h, sur la Place du 9 avril 1944

Vendredi 5 juillet : remise des Trophées des Champions et concert

Restauration et buvette

Renseignements : Service Événementiel

Tél. 03 84 41 42 62

AUTRE ANIMATION

Jeudi 13 juin

Créaffaire, le bus de la création d'entreprise

Conseils gratuits et sans rendez-vous

De 9h à 17h, sur la Place du 9 avril 1944

Renseignements : BGE Franche-Comté

Tél. 03 84 87 15 75

www.creaaffaire-franche-comte.org